



Monsieur Manuel Valls
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris



Les Lilas le 23 juin 2014



Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons bien reçu votre courrier et nous vous en remercions.



20 000 retraités ont répondu à notre appel unitaire et ont manifesté dans les rues de Paris le 3 juin dernier. Dans plusieurs départements des rassemblements significatifs ont aussi eu lieu. Ces fortes mobilisations témoignent de la colère et des inquiétudes de millions de retraités qui subissent des pertes de pouvoir d'achat et vivent de plus en plus difficilement.



Dans ce contexte, nos organisations aimeraient réagir à votre courrier.

Si vous détaillez les mesures « rectificatives » pour atténuer en partie les conséquences des mesures prises par votre gouvernement et votre prédécesseur, vous n'apportez aucune réponse aux préoccupations de fond au cœur des mobilisations.



La question centrale est celle du pouvoir d'achat des retraités qui ne cesse de se dégrader. Le report de toute revalorisation des pensions des régimes de base privés ou publics jusqu'au 1^{er} octobre 2015 pour des millions de retraités s'ajoute à la non actualisation des régimes complémentaires. C'est une nouvelle diminution du pouvoir d'achat des retraités qui comme tous les Français subissent les hausses des services, de la fiscalité, de l'énergie... Par le gel des pensions et le report au 1^{er} octobre, vous accentuez un mécanisme qui va conduire à une paupérisation des retraités dans les années à venir. Perspective confirmée par les études de l'INSEE et du COR.



Nos organisations continuent à revendiquer un lien fort entre l'évolution des salaires et celle des pensions de retraite.



Par ailleurs, le niveau de 1 200 euros retenu pour ouvrir droit à de faibles aménagements conforte la campagne de tous ceux qui veulent présenter les retraités percevant plus de 1 200 € mensuels - environ le niveau du SMIC - comme des « nantis ».

C'est pour nos organisations une campagne insupportable qui vise à remplacer un droit à la retraite fondé sur le niveau des rémunérations perçues en activité et les années cotisées en simple allocation de niveau de vie minimal. Par ailleurs, la mise en place d'une distinction entre retraités au-dessus de 1200€ et en dessous pose un problème d'égalité de traitement entre les bénéficiaires d'un même régime.

Le pouvoir d'achat des retraités est également impacté par toutes les mesures du plan d'économie que vous avez présenté.

Nous soulignons que la baisse du pouvoir d'achat des salariés comme des retraités a un impact direct sur la consommation, élément de la croissance et du développement de l'emploi.

Enfin, deux autres sujets de préoccupation des retraités et de nos organisations sont absents de votre courrier. Ce sont d'abord le vote, la portée et la mise en œuvre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement dont le volet, pourtant incontournable, des EHPAD est absent. Ce sont aussi les inquiétudes sur les conséquences de la loi sur la réforme des territoires et le partage des compétences sur de nombreux domaines qui impactent directement la vie quotidienne des retraités : APA, services publics de proximité, établissements...

Le vote du collectif budgétaire doit vous permettre de remettre à plat un certain nombre de mesures prises à l'encontre des retraités ; celles sur l'actualisation des pensions, comme celle concernant la fiscalisation de la majoration de 10% pour trois enfants ; et d'ouvrir des perspectives réelles pour la résolution de questions posées à notre pays depuis des années concernant la prise en charge de l'adaptation de la société au vieillissement.

Nos organisations seront attentives aux réponses faites sur ces questions. Elles sont prêtes à poursuivre et amplifier la mobilisation des retraités pour qu'ils soient entendus et satisfaits dans leurs légitimes revendications.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour les organisations de retraités

UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, FSU, UNIR Solidaires,
UNIR-CFE-CGC, FGR-FP, LSR, UNRPA

Bernadette GROISON
Secrétaire générale de la FSU

